



CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle

Évry-Courcouronnes, le 27 juin 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

APPEL A LA VIGILANCE POUR LA CONSOMMATION DE FROMAGES AU LAIT CRU PAR DES POPULATIONS SENSIBLES

Plusieurs alertes sanitaires récentes ont été rapportées en lien avec la consommation par de jeunes enfants de fromages au lait cru distribués sur l'ensemble du territoire national. Cette situation, jugée préoccupante par les autorités en charge de la sécurité sanitaire des aliments, a conduit le préfet de l'Essonne à diffuser un message de prévention à l'attention des maires et du président du conseil départemental en leur qualité de responsables de la restauration scolaire respectivement dans les écoles primaires et les collèges ainsi que dans les crèches municipales.

L'objectif de cet appel à la vigilance est de signaler que le lait et les fromages au lait présentent un risque d'infection par des bactéries pathogènes beaucoup plus élevé chez les enfants et en particulier ceux d'un âge inférieur à 5 ans. Le niveau de risque diminue progressivement jusqu'à l'âge de 15 ans où il devient faible pour des personnes en bon état de santé.

Il est donc fortement recommandé de retirer ou proscrire les fromages au lait cru dans les menus des jeunes enfants.

Cette recommandation ne concerne pas les fromages au lait cru dont la pâte est cuite au cours du processus de fabrication tels le Gruyère, le Comté, l'Emmental ou la Beaufort.

D'autres populations à risque telles les femmes enceintes ou les personnes immunodéprimées sont également concernées par cette mesure de prévention.

Contacts presse :

Nathalie ROUSSELET, Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 54 – 07 77 96 23 89 courriel nathalie.rousselet@essonne.gouv.fr
Célia HAVEL, Adjointe à la Chef du Bureau de la communication interministérielle :
Tel. : 01 69 91 90 37 – 06 42 03 04 23 – courriel celia.havel@essonne.gouv.fr



@PREFET91



prefet.delessonne